



Wendel lance la cession d'un bloc minoritaire de sa filiale Bureau Veritas

Le groupe Wendel, actionnaire de référence de Bureau Veritas depuis 1995, engage ce jour, profitant d'une « fenêtre » particulièrement favorable sur les marchés la cession d'environ 10 % du capital de cette filiale dans le cadre d'un placement privé avec construction accélérée d'un livre d'ordres.

A l'issue de ce placement, le groupe Wendel restera l'actionnaire majoritaire de Bureau Veritas, conformément à sa vocation d'investisseur industriel de long terme avec un engagement de conservation de sa participation pour une durée de six mois.

Cette cession permettra à l'entreprise d'améliorer significativement la liquidité du titre par accroissement de plus de 25% de son flottant.

Cette cession de titres s'inscrit également dans la continuité de la stratégie de Wendel reposant sur une gestion active des participations en portefeuille tout en exerçant son rôle d'actionnaire de contrôle de long terme et en conservant un montant de liquidité et une capacité d'investissement importants.

Deutsche Bank AG, London Branch et Société Générale agissent en tant que co-chefs de file dans le cadre de ce placement.

Aucune copie du présent communiqué de presse ne doit être distribuée, publiée ou envoyée aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières en France ou dans d'autres pays que la France. Ce communiqué ne constitue pas une offre au public.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions de Bureau Veritas n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, et Wendel n'a pas l'intention de procéder à une offre au public des actions de Bureau Veritas aux Etats-Unis.

*Au Royaume-Uni, ce document n'est destiné et ne peut être remis qu'à des personnes qui sont a) des investisseurs professionnels au sens de l'Article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (« **Financial Promotion Order** ») et b) aux « high net worth entities », « unincorporated associations » et autres personnes susceptibles d'en être légalement le destinataire entrant dans le champ d'application de l'Article 49(2)(a) à (d) du Financial Promotion Order.*

Toute décision d'achat d'actions Bureau Veritas doit être prise sur la seule base des informations publiques concernant Bureau Veritas. Ces informations n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante de la part de Deutsche Bank AG, succursale de Londres, ni de la part de la Société Générale, groupe Wendel ou Truth 2 et ces derniers ne sauraient être tenus pour responsables d'une telle vérification.

Deutsche Bank AG est une entité réglementée par la loi bancaire Allemande (autorité compétente: BaFin Autorité Fédérale de Supervision) et est réglementée par la Financial Services Authority. La Société Générale est autorisée à fournir des services bancaires et d'investissement en vertu d'un agrément du Comité des Etablissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement. Deutsche Bank AG et la Société Générale agissent pour Truth 2 et pour aucune autre partie concernée par l'opération de placement et déclinent toute responsabilité envers toute partie autre que Truth 2 eu égard aux protections à offrir aux clients de Deutsche Bank AG et de la Société Générale et aux services de conseil à fournir dans le cadre de l'opération de placement.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse est interdite dans les pays où ces opérations constituent une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Contacts presse :

Anne-Lise BAPST : + 33 (0) 1 42 85 63 24 – e-mail : al.bapst@wendelgroup.com

Anne-Emmanuelle DOGNON : + 33 (0) 1 42 85 91 27 – e-mail : ae.dognon@wendelgroup.com

Contacts analystes et investisseurs :

Gérard LAMY tel : + 33 (0)1 42 85 63 75 - e-mail : g.lamy@wendelgroup.com

Olivier ALLOT tel: + 33 (0) 1 42 85 63 73 – e-mail : o.allot@wendelgroup.com